



INTERNATIONAL STANDARD

NORME INTERNATIONALE



INTERNATIONAL SPECIAL COMMITTEE ON RADIO INTERFERENCE
COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES

BASIC EMC PUBLICATION
PUBLICATION FONDAMENTALE EN CEM

**Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods –
Part 4-2: Uncertainties, statistics and limit modelling – Measurement instrumentation uncertainty**

**Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques –
Partie 4-2: Incertitudes, statistiques et modélisation des limites – Incertitudes de mesure de l'instrumentation**

INTERNATIONAL
ELECTROTECHNICAL
COMMISSION

COMMISSION
ELECTROTECHNIQUE
INTERNATIONALE

PRICE CODE **XA**
CODE PRIX

ICS 33.100.10; 33.100.20

ISBN 978-2-88912-525-8

CONTENTS

FOREWORD	4
INTRODUCTION	6
1 Scope	7
2 Normative references	7
3 Terms, definitions, symbols and abbreviations	8
3.1 Terms and definitions	8
3.2 Symbols	9
3.3 Abbreviations	10
4 Compliance criterion for the MIU	10
4.1 General	10
4.2 Compliance assessment	11
5 Conducted disturbance measurements	12
5.1 Conducted disturbance measurements at a mains port using an AMN (see also B.1)	12
5.2 Conducted disturbance measurements at a mains port using a VP (see also B.2)	12
5.3 Conducted disturbance measurements at a telecommunication port using an AAN (Y-network) (see also B.3)	13
5.4 Conducted disturbance measurements at a telecommunication port using a CVP (see also B.4)	14
5.5 Conducted disturbance measurements at a telecommunication port using a CP (see also B.5)	15
6 Disturbance power measurements (see also C.1)	15
6.1 Measurand for disturbance power measurements	15
6.2 Symbols of input quantities specific for disturbance power measurements	15
6.3 Input quantities to be considered for disturbance power measurements	16
7 Radiated disturbance measurements in the frequency range 30 MHz to 1 000 MHz	16
7.1 Radiated disturbance measurements at an OATS or in a SAC (see also D.1)	16
7.2 Radiated disturbance measurements in a FAR (see also D.2)	17
8 Radiated disturbance measurements in the frequency range 1 GHz to 18 GHz (see also E.1)	18
8.1 Measurand for radiated disturbance measurements in a FAR (FSOATS)	18
8.2 Symbols of input quantities specific for radiated disturbance measurements	18
8.3 Input quantities to be considered for radiated disturbance measurements in a FAR	18
Annex A (informative) Basis for U_{CISPR} values in Table 1, general information and rationale for input quantities common to all measurement methods	20
Annex B (informative) Basis for U_{CISPR} values in Table 1, uncertainty budgets and rationale for conducted disturbance measurements	28
Annex C (informative) Basis for U_{CISPR} values in Table 1 – Disturbance power measurements	37
Annex D (informative) Basis for U_{CISPR} values in Table 1 – Radiated disturbance measurements from 30 MHz to 1 000 MHz	39
Annex E (informative) Basis for U_{CISPR} values in Table 1 – Radiated disturbance measurements from 1 GHz to 18 GHz	52
Bibliography	56

Figure A.1 – Deviation of the QP detector level indication from the signal level at receiver input for two cases, a sine-wave signal and an impulsive signal (PRF 100 Hz)	23
Figure A.2 – Deviation of the peak detector level indication from the signal level at receiver input for two cases, a sine-wave signal and an impulsive signal (PRF 100 Hz)	24
Figure A.3 – Illustration of system noise figure	25
Figure D.1 – Effect of antenna directivity without tilting	47
Figure D.2 – Effect of antenna directivity with optimum tilting	47
Table 1 – Values of U_{cispr}	11
Table B.1 – Conducted disturbance measurements from 9 kHz to 150 kHz using a 50 $\Omega/50 \mu\text{H} + 5 \Omega$ AMN	28
Table B.2 – Conducted disturbance measurements from 150 kHz to 30 MHz using a 50 $\Omega/50 \mu\text{H}$ AMN	29
Table B.3 – Conducted disturbance measurements from 9 kHz to 30 MHz using a VP	30
Table B.4 – Conducted disturbance measurements from 150 kHz to 30 MHz using an AAN	31
Table B.5 – Conducted disturbance measurements from 150 kHz to 30 MHz using a capacitive voltage probe (CVP)	32
Table B.6 – Conducted disturbance measurements from 9 kHz to 30 MHz using a CP	33
Table C.1 – Disturbance power from 30 MHz to 300 MHz	37
Table D.1 – Horizontally polarized radiated disturbances from 30 MHz to 200 MHz using a biconical antenna at a distance of 3 m, 10 m, or 30 m	40
Table D.2 – Vertically polarized radiated disturbances from 30 MHz to 200 MHz using a biconical antenna at a distance of 3 m, 10 m, or 30 m	41
Table D.3 – Horizontally polarized radiated disturbances from 200 MHz to 1 GHz using an LPDA antenna at a distance of 3 m, 10 m, or 30 m	42
Table D.4 – Vertically polarized radiated disturbances from 200 MHz to 1 GHz using an LPDA antenna at a distance of 3 m, 10 m, or 30 m	43
Table D.5 – Radiated disturbance measurements from 30 MHz to 200 MHz using a biconical antenna in a FAR at a distance of 3 m	44
Table D.6 – Radiated disturbance measurements from 200 MHz to 1 000 MHz using an LPDA antenna in a FAR at a distance of 3 m	45
Table E.1 – Radiated disturbance measurements from 1 GHz to 6 GHz in a FAR (FSOATS) at a distance of 3 m	52
Table E.2 – Radiated disturbance measurements from 6 GHz to 18 GHz in a FAR (FSOATS) at a distance of 3 m	53

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

SPECIFICATION FOR RADIO DISTURBANCE AND IMMUNITY MEASURING APPARATUS AND METHODS –

Part 4-2: Uncertainties, statistics and limit modelling – Measurement instrumentation uncertainty

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as “IEC Publication(s)”). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC itself does not provide any attestation of conformity. Independent certification bodies provide conformity assessment services and, in some areas, access to IEC marks of conformity. IEC is not responsible for any services carried out by independent certification bodies.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard CISPR 16-4-2 has been prepared by CISPR subcommittee A: Radio-interference measurements and statistical methods.

This second edition cancels and replaces the first edition published in 2003. It constitutes a technical revision.

This edition includes the following significant technical additions with respect to the previous edition:

- Methods of conducted disturbance measurements
 - on the mains port using a voltage probe,
 - on the telecommunication port using an AAN (ISN),

- on the telecommunication port using a CVP, and
 - on the telecommunication port using a current probe.
- Methods of radiated disturbance measurements
- in the frequency range 30 MHz to 1 000 MHz using a FAR, and
 - in the frequency range 1 GHz to 18 GHz using a FAR.

This publication has the status of a basic EMC standard in accordance with IEC Guide 107:2009, *Electromagnetic compatibility – Guide to the drafting of electromagnetic compatibility publications*.

The text of this standard is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
CISPR/A/942/FDIS	CISPR/A/952/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

This publication has been drafted in accordance with the ISO/IEC Directives, Part 2.

A list of all parts of the CISPR 16 series can be found, under the general title *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods*, on the IEC website.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the stability date indicated on the IEC web site under "http://webstore.iec.ch" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

The contents of the corrigendum of April 2013 have been included in this copy.

IMPORTANT – The “colour inside” logo on the cover page of this publication indicates that it contains colours which are considered to be useful for the correct understanding of its contents. Users should therefore print this publication using a colour printer.

INTRODUCTION

The CISPR 16-4 series, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Uncertainties, statistics and limit modelling, contains information related to uncertainties, statistics and limit modelling*, and consists of the following five parts:

- Part 4-1: Uncertainties in standardized EMC tests,
- Part 4-2: Measurement instrumentation uncertainty,
- Part 4-3: Statistical considerations in the determination of EMC compliance of mass-produced products,
- Part 4-4: Statistics of complaints and a model for the calculation of limits for the protection of radio services, and
- Part 4-5: Conditions for the use of alternative test methods.

For practical reasons, standardized electromagnetic compatibility (EMC) tests are simplified representations of possible electromagnetic interference (EMI) scenarios that a product may encounter in practice. Consequently, in an EMC standard, the measurand, the limit, measurement instruments, measurement set-up, measurement procedure and measurement conditions are simplified but are still meaningful (representative). Here meaningful means that there is a statistical correlation between compliance of the product with a limit, based on a standardized EMC test using standardized test equipment, and a high probability of actual EMC of the same product during its life cycle. Part 4-4 provides methods based on statistics to derive meaningful disturbance limits to protect radio services.

In general, a standardized EMC test should be developed such that reproducible results are obtained if different parties perform the same test with the same EUT. However, various uncertainty sources limit the reproducibility of a standardized EMC.

Part 4-1 is a technical report that consists of a collection of informative reports that address all relevant uncertainty sources that may be encountered during EMC compliance tests. Typical examples of uncertainty sources are the EUT itself, the measurement instrumentation, the set-up of the EUT, the test procedures and the environmental conditions.

Part 4-2 describes a specific category of uncertainties, i.e. measurement instrumentation uncertainties. In this part, examples of MIU budgets are given for most of the CISPR measurement methods. Also in this part, normative requirements are given on how to apply the MIU when determining compliance of an EUT with a disturbance limit (i.e. conformity assessment decision).

Part 4-3 is a technical report that describes the statistical treatment of test results when compliance tests are performed on samples of mass-produced products. This treatment is known as the 80 %/80 % rule.

Part 4-4 is a technical report that contains CISPR recommendations for the collation of statistical data on interference complaints and for the classification of interference sources. Also, models for the calculation of limits for various modes of interference coupling are given.

Part 4-5 is a technical report describing a method to enable product committees to develop limits for alternative test methods, using conversions from established limits.

SPECIFICATION FOR RADIO DISTURBANCE AND IMMUNITY MEASURING APPARATUS AND METHODS –

Part 4-2: Uncertainties, statistics and limit modelling – Measurement instrumentation uncertainty

1 Scope

This part of CISPR 16-4 specifies the method of applying Measurement Instrumentation Uncertainty (MIU) when determining compliance with CISPR disturbance limits. The material is also relevant to any EMC test when interpretation of the results and conclusions reached will be impacted by the uncertainty of the measurement instrumentation used during testing.

NOTE In accordance with IEC Guide 107, CISPR 16-4-2 is a basic EMC standard for use by product committees of the IEC. As stated in Guide 107, product committees are responsible for determining the applicability of the EMC standard. CISPR and its sub-committees are prepared to co-operate with technical committees and product committees in the evaluation of the applicability of this standard for specific products.

The annexes contain the background material used in providing the amount of MIU found in generating the CISPR values shown in Clauses 4 through 8 and hence provide valuable background material for those needing both initial and further information on MIU and how to take individual uncertainties in the measurement chain into account. The annexes, however, are not intended to be a tutorial or user manual or to be copied when making uncertainty calculations. For that purpose, the references shown in the bibliography, or other widely recognized documents, may be used.

Measurement instrumentation specifications are given in the CISPR 16-1 series, while the methods of measurement are covered in the CISPR 16-2 series. Further information and background on CISPR and radio disturbances is given in CISPR 16-3. The other parts of the CISPR 16-4 series contain further information on uncertainties in general, statistics and limit modelling. See the introduction of this part for more information on the background and on the content of the CISPR 16-4 series.

2 Normative references

The following referenced documents are indispensable for the application of this document. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

CISPR 11, *Industrial, scientific and medical equipment – Radio-frequency disturbance characteristics – Limits and methods of measurement*

CISPR 12, *Vehicles, boats and internal combustion engines – Radio disturbance characteristics – Limits and methods of measurement for the protection of off-board receivers*

CISPR 13, *Sound and television broadcast receivers and associated equipment – Radio disturbance characteristics – Limits and methods of measurement*

CISPR 16-1-1, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 1-1: Radio disturbance and immunity measuring apparatus – Measuring apparatus*

CISPR 16-1-2, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 1-2: Radio disturbance and immunity measuring apparatus – Ancillary equipment – Conducted disturbances*

CISPR 16-1-3, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 1-3: Radio disturbance and immunity measuring apparatus – Ancillary equipment – Disturbance power*

CISPR 16-1-4, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 1-4: Radio disturbance and immunity measuring apparatus – Antennas and test sites for radiated disturbance measurements*

CISPR 16-2-1, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 2-1: Methods of measurement of disturbances and immunity – Conducted disturbance measurements*

CISPR 16-2-2, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 2-2: Methods of measurement of disturbances and immunity – Measurement of disturbance power*

CISPR 16-2-3:2010, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 2-3: Methods of measurement of disturbances and immunity – Radiated disturbance measurements*

CISPR 16-3, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 3: CISPR technical reports*

CISPR 16-4-1, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 4-1: Uncertainties, statistics and limit modelling – Uncertainties in standardized EMC tests*

CISPR 16-4-3, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 4-3: Uncertainties, statistics and limit modelling – Statistical considerations in the determination of EMC compliance of mass-produced products*

CISPR 22:2008, *Information technology equipment – Radio disturbance characteristics – Limits and methods of measurement*

ISO/IEC Guide 98-3, *Uncertainty of measurement – Part 3: Guide to the expression of uncertainty in measurement (GUM:1995)*

ISO/IEC Guide 99, *International vocabulary of metrology – Basic and general concepts and associated terms (VIM)*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	61
INTRODUCTION.....	63
1 Domaine d'application	65
2 Références normatives.....	65
3 Termes, définitions, symboles et abréviations.....	67
3.1 Termes et définitions	67
3.2 Symboles	67
3.2.1 Symboles généraux	67
3.2.2 Symboles utilisés pour les grandeurs à mesurer	67
3.2.3 Symboles utilisés pour les grandeurs d'entrée communes à toutes les mesures de perturbations	68
3.3 Abréviations	68
4 Critère de conformité pour la MIU	69
4.1 Généralités.....	69
4.2 Evaluation de la conformité	70
5 Mesures des perturbations conduites	71
5.1 Mesures des perturbations conduites à un accès secteur au moyen d'un AMN (voir également B.1)	71
5.1.1 Mesurande pour des mesures au moyen d'un AMN	71
5.1.2 Symboles des grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures au moyen d'un AMN.....	71
5.1.3 Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour des mesures de perturbations conduites à un accès secteur au moyen d'un AMN.....	71
5.2 Mesures des perturbations conduites à un accès secteur au moyen d'une division en tension (VP) (voir également B.2)	71
5.2.1 Mesurande pour des mesures au moyen d'une VP.....	71
5.2.2 Symboles des grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures au moyen d'une VP.....	71
5.2.3 Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations conduites à un accès secteur au moyen d'une VP	72
5.3 Mesures des perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'un AAN (réseau en Y) (voir également B.3)	72
5.3.1 Mesurande pour des mesures au moyen d'un AAN	72
5.3.2 Symboles des grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures au moyen d'un AAN	72
5.3.3 Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'un AAN	72
5.4 Mesures des perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'une CVP (voir également B.4)	73
5.4.1 Mesurande pour des mesures au moyen d'une CVP	73
5.4.2 Symboles des grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures au moyen d'une CVP	73
5.4.3 Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'une CVP	73
5.5 Mesures des perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'une CP (voir également B.5).....	74
5.5.1 Mesurande pour des mesures au moyen d'une CP	74

5.5.2	Symboles des grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures au moyen d'une CP	74
5.5.3	Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations conduites à un accès télécommunications au moyen d'une CP	74
6	Mesures de la puissance perturbatrice (voir également C.1).....	74
6.1	Mesurande pour les mesures de puissance perturbatrice	74
6.2	Symboles utilisés pour les grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures de puissance perturbatrice	74
6.3	Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de puissance perturbatrice.....	75
7	Mesures des perturbations rayonnées dans la gamme de fréquences de 30 MHz à 1 000 MHz.....	75
7.1	Mesures des perturbations rayonnées sur un OATS ou dans une SAC (voir également D.1).....	75
7.1.1	Mesurande pour des mesures des perturbations rayonnées sur un OATS ou dans une SAC	75
7.1.2	Symboles utilisés pour les grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures de perturbations rayonnées	75
7.1.3	Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations rayonnées sur un OATS ou dans une SAC	75
7.2	Mesures des perturbations rayonnées dans une FAR (voir également D.2)	76
7.2.1	Mesurande pour des mesures de perturbations rayonnées dans une FAR.....	76
7.2.2	Symboles utilisés pour les grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures de perturbations rayonnées	76
7.2.3	Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations rayonnées dans une FAR.....	76
8	Mesures des perturbations rayonnées dans la gamme de fréquences de 1 GHz à 18 GHz (voir également E.1)	77
8.1	Mesurande pour des mesures de perturbations rayonnées dans une FAR (FSOATS)	77
8.2	Symboles utilisés pour les grandeurs d'entrée spécifiques aux mesures de perturbations rayonnées	77
8.3	Grandeurs d'entrée à prendre en compte pour les mesures de perturbations rayonnées dans une FAR	78
	Annexe A (informative) Base des valeurs de U_{CISPR} dans le Tableau 1, informations générales et justification des grandeurs d'entrée communes à toutes les méthodes de mesure	79
	Annexe B (informative) Base des valeurs de U_{CISPR} dans le Tableau 1, budgets d'incertitude et justification pour des mesures de perturbations conduites.....	87
	Annexe C (informative) Base des valeurs de U_{CISPR} dans le Tableau 1 – Mesures de puissance perturbatrice.....	96
	Annexe D (informative) Base des valeurs de U_{CISPR} dans le Tableau 1 – Mesures des perturbations rayonnées de 30 MHz à 1 000 MHz	98
	Annexe E (informative) Base des valeurs de U_{CISPR} dans le Tableau 1 – Mesures des perturbations rayonnées de 1 GHz à 18 GHz	111
	Bibliographie.....	115
	Figure A.1 – Écart de l'indication de niveau du détecteur de quasi-crête par rapport au niveau du signal à l'entrée du récepteur, pour deux cas: signal sinusoïdal et signal impulsionnel (PRF de 100 Hz)	83

Figure A.2 – Écart de l'indication de niveau du détecteur de crête par rapport au niveau du signal à l'entrée du récepteur, pour deux cas: signal sinusoïdal et signal impulsionnel (PRF de 100 Hz)	84
Figure A.3 – Illustration des valeurs de bruit du système	84
Figure D.1 – Effet de la directivité de l'antenne sans inclinaison	106
Figure D.2 – Effet de la directivité de l'antenne avec inclinaison optimale	106
Tableau 1 – Valeurs de U_{CISPR}	70
Tableau B.1 – Mesures des perturbations conduites de 9 kHz à 150 kHz au moyen d'un AMN $50 \Omega/50 \mu\text{H} + 5 \Omega$	87
Tableau B.2 – Mesures des perturbations conduites de 150 kHz à 30 MHz au moyen d'un AMN $50 \Omega/50 \mu\text{H}$	88
Tableau B.3 – Mesures des perturbations conduites de 9 kHz à 30 MHz au moyen d'une VP	89
Tableau B.4 – Mesures des perturbations conduites de 150 kHz à 30 MHz au moyen d'un AAN	90
Tableau B.5 – Mesures des perturbations conduites de 150 kHz à 30 MHz au moyen d'une sonde de tension capacitive (CVP)	91
Tableau B.6 – Mesures des perturbations conduites de 9 kHz à 30 MHz au moyen d'une CP	92
Tableau C.1 – Puissance perturbatrice de 30 MHz à 300 MHz	96
Tableau D.1 – Perturbations rayonnées polarisées horizontalement de 30 MHz à 200 MHz, en utilisant une antenne biconique à une distance de 3 m, 10 m ou 30 m	99
Tableau D.2 – Perturbations rayonnées polarisées verticalement de 30 MHz à 200 MHz, en utilisant une antenne biconique à une distance de 3 m, 10 m ou 30 m	100
Tableau D.3 – Perturbations rayonnées polarisées horizontalement de 200 MHz à 1 GHz, en utilisant une antenne log-périodique à doublet (LPDA) à une distance de 3 m, 10 m ou 30 m	101
Tableau D.4 – Perturbations rayonnées polarisées verticalement de 200 MHz à 1 GHz, en utilisant une antenne log-périodique à doublet (LPDA) à une distance de 3 m, 10 m ou 30 m	102
Tableau D.5 – Mesures des perturbations rayonnées de 30 MHz à 200 MHz en utilisant une antenne biconique dans une FAR, à une distance de 3 m	103
Tableau D.6 – Mesures des perturbations rayonnées de 200 MHz à 1 000 MHz en utilisant une antenne LPDA dans une FAR, à une distance de 3 m	104
Tableau E.1 – Mesures des perturbations rayonnées de 1 GHz à 6 GHz dans une FAR (FSOATS) à une distance de 3 m	111
Tableau E.2 – Mesures des perturbations rayonnées de 6 GHz à 18 GHz dans une FAR (FSOATS) à une distance de 3 m	112

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

SPÉCIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES APPAREILS DE MESURE DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET DE L'IMMUNITÉ AUX PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES –

Partie 4-2: Incertitudes, statistiques et modélisation des limites – Incertitudes de mesure de l'instrumentation

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de la CEI. La CEI n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de brevet. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CISPR 16-4-2 a été établie par le sous-comité A du CISPR: Mesures des perturbations radioélectriques et méthodes statistiques.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition parue en 2003. Elle constitue une révision technique.

Cette édition inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'édition précédente:

- Méthodes de mesure des perturbations conduites
 - à l'accès secteur au moyen d'une sonde de tension,

- à l'accès télécommunications au moyen d'un AAN (RSI),
 - à l'accès télécommunications au moyen d'une CVP, et
 - à l'accès télécommunications au moyen d'une sonde de courant.
- Méthodes de mesure des perturbations rayonnées
- dans la gamme de fréquences de 30 MHz à 1 000 MHz au moyen d'une FAR, et
 - dans la gamme de fréquences de 1 GHz à 18 GHz au moyen d'une FAR.

Cette publication a le statut de publication fondamentale en CEM conformément au Guide 107 de la CEI:2009, *Compatibilité électromagnétique – Guide pour la rédaction des publications sur la compatibilité électromagnétique*.

Le texte de cette norme est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
CISPR/A/942/FDIS	CISPR/A/952/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Cette publication a été rédigée selon les Directives ISO/CEI, Partie 2.

Une liste de toutes les parties de la série CISPR 16, présentées sous le titre général *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques*, peut être consultée sur le site web de la CEI.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de la CEI sous "http://webstore.iec.ch" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Le contenu du corrigendum d'avril 2013 a été pris en considération dans cet exemplaire.

IMPORTANT – Le logo "colour inside" qui se trouve sur la page de couverture de cette publication indique qu'elle contient des couleurs qui sont considérées comme utiles à une bonne compréhension de son contenu. Les utilisateurs devraient, par conséquent, imprimer cette publication en utilisant une imprimante couleur.

INTRODUCTION

La série CISPR 16-4, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Incertitudes, statistiques et modélisation des limites*, contient des informations relatives aux incertitudes, aux statistiques et à la modélisation des limites. Elle est constituée des cinq parties suivantes:

- Partie 4-1: Incertitudes dans les essais normalisés en CEM,
- Partie 4-2: Incertitudes de mesure de l'instrumentation,
- Partie 4-3: Considérations statistiques dans la détermination de la conformité CEM des produits fabriqués en grand nombre,
- Partie 4-4: Statistiques des plaintes pour le calcul des limites pour la protection des services radiodiffusion, et
- Partie 4-5: Conditions pour l'utilisation d'autres méthodes d'essai.

Pour des raisons d'ordre pratique, les essais normalisés de compatibilité électromagnétique (CEM) sont des représentations simplifiées des éventuels scénarios de brouillage électromagnétique qu'un produit peut rencontrer en situation réelle. En conséquence, dans une norme CEM, le mesurande, la limite, les instruments de mesure, le montage de mesure, le mode opératoire et les conditions de mesure devraient être simplifiés mais demeurer significatifs (représentatifs). Significatif désigne ici une corrélation statistique entre la conformité du produit et une limite, fondée sur un essai CEM normalisé en utilisant le matériel d'essai normalisé et une haute probabilité de CEM réelle du même produit au cours de son cycle de vie. La Partie 4-4 fournit des méthodes fondées sur des données statistiques permettant de déduire des limites de perturbation significatives afin de protéger les services de radiodiffusion.

En général, il convient d'élaborer un essai CEM normalisé de façon à obtenir des résultats reproductibles si le même essai, effectué au moyen du même EUT¹ est réalisé par des personnes différentes. Cependant, la reproductibilité d'un essai CEM normalisé est limitée par diverses sources d'incertitude.

La Partie 4-1 est un rapport technique constitué d'un ensemble de rapports informatifs traitant de l'ensemble des sources pertinentes d'incertitude que l'on peut rencontrer au cours d'essais de conformité CEM. Des sources d'incertitude types sont par exemple l'EUT proprement dit, les instruments de mesure, le montage de l'EUT, les modes opératoires d'essai et les conditions ambiantes.

La Partie 4-2 définit une catégorie spécifique d'incertitude, celle liée aux instruments de mesure. Dans cette partie, des exemples de budgets MIU² sont fournis pour la plupart des méthodes de mesure CISPR. Elle donne également les exigences normatives d'application de l'MIU pour la détermination de la conformité d'un EUT à une limite de perturbation donnée (par exemple décision d'une évaluation de la conformité).

La Partie 4-3 est un rapport technique décrivant le traitement statistique de résultats d'essais de conformité réalisés sur des échantillons de produits fabriqués en grand nombre. Ce traitement est appelé règle des 80 %/80 %.

La Partie 4-4 est un rapport technique qui donne des recommandations du CISPR pour le recueil de données statistiques relatives à des réclamations liées à des interférences et la classification des sources de perturbation. Elle donne également des modèles de calcul de limites pour divers modes de couplage des perturbations.

¹ EUT = *Equipment Under Test* (Matériel en Essai).

² MIU = *Measurement Instrumentation Uncertainties*.

La Partie 4-5 est un rapport technique qui décrit une méthode permettant aux comités de produits de développer des limites pour des méthodes d'essai de remplacement, au moyen de conversions à partir de limites établies.

SPÉCIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES APPAREILS DE MESURE DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET DE L'IMMUNITÉ AUX PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES –

Partie 4-2: Incertitudes, statistiques et modélisation des limites – Incertitudes de mesure de l'instrumentation

1 Domaine d'application

Cette partie de la CISPR 16-4 spécifie la méthode d'application de l'incertitude de mesure de l'instrumentation (MIU) à la détermination de la conformité aux limites de perturbation de la CISPR. Cela s'applique également à tous les essais CEM lorsque l'interprétation des résultats et les conclusions peuvent être influencées par l'incertitude de l'instrumentation de mesure utilisée pendant les essais.

NOTE Conformément au Guide 107 de la CEI, la CISPR 16-4-2 est une publication fondamentale en CEM destinée aux comités de produit de la CEI. Comme établi dans le Guide 107, les comités de produits ont la responsabilité de déterminer l'applicabilité de la norme CEM. Le CISPR et ses sous-comités sont disposés à coopérer avec les comités techniques et les comités de produits pour déterminer l'applicabilité de cette norme à des produits spécifiques.

Les annexes contiennent les éléments de référence utilisés pour fournir la quantité de MIU trouvée dans l'élaboration des valeurs CISPR indiquées dans les Articles 4 à 8, et en conséquence, fournissent également des informations importantes pour ceux qui ont besoin à la fois d'informations initiales et complémentaires sur les MIU et sur la façon de prendre en compte les incertitudes individuelles dans la chaîne de mesure. Toutefois, les annexes ne sont pas destinées à être un modèle didactique ou un manuel d'utilisateur ou encore à être reproduites pour effectuer des calculs d'incertitude. A cet effet, il est possible d'utiliser les références fournies dans la bibliographie ou dans d'autres documents de fiabilité reconnue.

Les spécifications des instruments de mesure sont données dans la série CISPR 16-1 et les méthodes de mesure sont couvertes par la série CISPR 16-2. Des informations complémentaires et références contextuelles sur les perturbations CISPR et radioélectriques sont données dans la CISPR 16-3. Les autres parties de la série CISPR 16-4 contiennent des informations complémentaires sur l'incertitude en général, les statistiques et la modélisation des limites. Voir l'introduction de la présente partie pour de plus amples informations sur le contexte et le contenu de la série CISPR 16-4.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

CISPR 11, *Appareils industriels, scientifiques et médicaux – Caractéristiques de perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure*

CISPR 12, *Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne – Caractéristiques de perturbation radioélectrique – Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs*

CISPR 13, *Récepteurs de radiodiffusion et de télévision et équipements associés – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure*

CISPR 16-1-1, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 1-1: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Appareils de mesure*

CISPR 16-1-2, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 1-2: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Matériels auxiliaires – Perturbations conduites*

CISPR 16-1-3, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 1-3: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Matériels auxiliaires – Puissance perturbatrice*

CISPR 16-1-4, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 1-4: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Antennes et emplacements d'essai pour les mesures des perturbations rayonnées*

CISPR 16-2-1, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 2-1: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité – Mesures des perturbations conduites*

CISPR 16-2-2, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 2-2: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité – Mesure de la puissance perturbatrice*

CISPR 16-2-3:2010, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques – Partie 2-3: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité – Mesures des perturbations rayonnées*

CISPR 16-3, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 3: CISPR technical reports (disponible en anglais seulement)*

CISPR 16-4-1, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 4-1: Uncertainties, statistics and limit modelling – Uncertainties in standardized EMC tests (disponible en anglais seulement)*

CISPR 16-4-3, *Specification for radio disturbance and immunity measuring apparatus and methods – Part 4-3: Uncertainties, statistics and limit modelling – Statistical considerations in the determination of EMC compliance of mass-produced products (disponible en anglais seulement)*

CISPR 22:2008, *Appareils de traitement de l'information – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure*

Guide ISO/CEI 98-3, *Incertitude de mesure – Partie 3: Guide pour l'expression de l'incertitude de mesure (GUM:1995)*

Guide ISO/CEI 99:2007, *Vocabulaire international de métrologie – Concepts fondamentaux et généraux et termes associés (VIM)*